

L'option Langues Régionales d'Alsace au Lycée

L.R.A.

- **Objectifs et contenus** :

Dans la continuité du Collège, l'option Langue Régionale d'Alsace propose aux élèves l'acquisition de connaissances spécifiques à l'Alsace, sa situation et son évolution dans ses dimensions historiques, géographiques, sociologiques et culturelles, ... par exemple : temps forts de l'histoire de l'Alsace, connaissance du cadre naturel, identification de paysages alsaciens, vue d'ensemble sur l'économie, connaissance de l'histoire linguistique, des œuvres littéraires, sensibilité du patrimoine artistique et architectural...

Ces thèmes varient d'une année à l'autre en fonction des intervenants et de l'actualité culturelle de la région. A Bouxwiller, les dernières années, ont été étudiés plus particulièrement les défis de l'économie alsacienne ; les juifs dans le Pays de Hanau ; Marie Hart, une femme dans la tourmente ; le Théâtre Alsacien : entre divertissement et porte-voix de la personnalité alsacienne ; la réintroduction d'espèces disparues dans les Vosges ; l'immigration suisse dans le Comté de Hanau-Lichtenberg après la Guerre de Trente Ans ; la maison alsacienne du Pays de Hanau...

- **Fonctionnement** :

Les cours, environ 20 heures par an pour les premières et les terminales générales, inscrits à l'emploi du temps, sont dispensés par une équipe pluridisciplinaire de professeurs. Différentes sorties sont organisées en liaison avec les thématiques étudiées, notamment dans des musées proposant des expositions permanentes ou temporaires sur les sujets étudiés. Chaque niveau (Premières, Terminales) compte en moyenne une dizaine d'élèves. Les élèves sont évalués au cours de l'année. Un groupe avec des modules spécifiques sera constitué avec des locuteurs germanophones et dialectophones.

- **Examen** :

L'examen au Baccalauréat est une épreuve orale de vingt minutes, portant sur l'ensemble des thématiques étudiées au lycée. Le candidat est interrogé par un jury sur une des notions ayant été abordées dans les thématiques à partir d'un corpus documentaire constitué de quelques documents étudiés en classe et proposés dans son dossier Baccalauréat. Le candidat a le choix de s'exprimer en dialecte, en français ou en allemand pour une partie ou l'ensemble de l'interrogation.

- **Notation** :

La notation sur 20 est globale. Sont appréciées la clarté de la présentation, la précision du vocabulaire, les connaissances relatives aux aspects locaux, l'aisance de l'expression, et, l'aptitude à analyser et à argumenter dans la langue choisie, l'usage de l'alsacien ou l'allemand étant particulièrement valorisé. Pour les candidats, les points au-dessus de 10 sont affectés du coefficient 2 si le candidat a choisi LRA en première option facultative et du coefficient 1 si le candidat a choisi LRA en deuxième option facultative. La moyenne des notes obtenues par les candidats pour 2017 est de 15.79 en Alsace.